

ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

Durée : 1 jour (7h00 de face à face pédagogique)

Objectifs :

- Etre capable d'identifier les intérêts de l'analyse des accidents et des incidents du travail,
- Etre capable de mener un groupe de travail pour analyser un accident ou un incident,
- Etre capable de maîtriser la méthode de l'arbre des causes,
- Etre capable de définir et de prioriser les actions de prévention pour élaborer un plan d'actions.

Public concerné : personnel devant animer un groupe d'analyse d'incident ou d'accident.

Niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation : parler et comprendre le français.

Programme :

- Quelques rappels :
 - Définition d'accident du travail, d'accident de trajet, de maladie professionnelle,
 - Pourquoi on réalise des analyses,
 - Le mécanisme de l'accident (multi causalités),
- La démarche d'analyse :
 - Recueil des informations :
 - Les conditions d'un bon entretien,
 - Le recueil des faits,
 - La formulation des faits,
 - Construction de l'arbre,
- Le plan d'actions :
 - Choisir des cibles,
 - Rechercher des solutions en se basant sur les 9 principes généraux de prévention,
 - Savoir prioriser les actions grâce à des critères objectifs,
 - Elaborer le plan d'actions.

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, démonstrations et mises en situation.

Moyens pédagogiques et techniques : Etudes de cas.

Moyens d'encadrement : cette formation est animée par un expert formé et qualifié à la pédagogie pour adultes et à la prévention des risques professionnels.

Modalités d'évaluation des acquis : les stagiaires seront évalués lors des études de cas.

Documents délivrés : une attestation de fin de formation.

Nombre de stagiaires : maximum 10 stagiaires.

Recyclage : pas d'obligations légales.